



# Le Projet interdisciplinaire d'entreprise (PIE)

## Les objectifs

### Pour les entreprises :

- Faire réaliser par des étudiants au regard neuf un diagnostic et une étude de synthèse de qualité sur une problématique actuelle.
- Développer votre marque employeur auprès des étudiants dès leur première année à l'ESSEC
- Devenir les partenaires privilégiés de la pédagogie de l'ESSEC.
- Identifier les étudiants susceptibles de vous intéresser pour un stage.

### Pour les étudiants :

- Confronter le plus tôt possible les enseignements théoriques et les pratiques d'entreprise.
- Aborder une problématique d'entreprise de façon transversale dans le cadre d'une mission de conseil.
- Apprendre à travailler en groupe de projet afin de favoriser des comportements professionnels autonomes et responsables.

## Le Projet interdisciplinaire d'entreprise :

- Un cours intégré à la pédagogie de première année de l'ESSEC Grande École.
- Une mission conduite par les étudiants en groupe et encadrés par un professeur de l'ESSEC.
- L'équivalent de 1 000 heures de travail.
- Des recherches, des analyses, des préconisations sur une problématique qui vous concerne.

## Les missions confiées l'an dernier :

- La stratégie digitale des grandes marques françaises.
- Méthodes, outils et acteurs de l'intelligence économique.
- Comment faire des économies tout en préservant l'environnement ?
- Comment améliorer notre relation de proximité avec nos clients ?
- L'art de recevoir ses clients comme des invités.
- L'intergénérationnel en entreprise.
- La place des femmes dans le secteur du conseil.
- Quelles transformations et perspectives de développement pour les services de jeux associés au secteur de l'audiovisuel ?
- Les portails RH : quels usages pour les PME ?
- Twitter, Facebook, les nouveaux outils marketing ?
- Comment les banques doivent-elles évoluer pour mieux répondre aux attentes des jeunes à potentiel ?
- Comment innover dans la banque au quotidien ?
- Comment fidéliser ses clients ?
- Marque employeur : attractivité et key retrain pour les salariés
- Comment sensibiliser les entreprises et collectivités à l'usage de l'eau du robinet ?
- La publicité comportementale.
- Comment développer et optimiser le travail collaboratif ?
- Management et handicap : doit-on manager différemment un salarié en situation de handicap ?

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Prospection des sujets Date limite d'envoi : 30/11		Confirmation des missions acceptées						
			Lancement 10 janvier		Rencontre étudiants, entreprise et tuteur PIE			Soutenance
Conduite de l'étude par les étudiants								
Orienter les étudiants dans l'entreprise, leur donner accès aux informations et personnes nécessaires à la réalisation de l'étude.								
Suivre le travail réalisé et guider les étudiants dans leurs travaux. 2 rendez-vous/mois et échanges téléphoniques et mails								
				Proposition d'intervention		Rapport intermédiaire		Rapport final

## Entreprises partenaires 2009-2010

ACCENTURE - ADECCO FRANCE - ALSTOM - ATD QUART MONDE - BEARING POINT - BEIERSDORF - BOULANGERIE GOURMANDE - BOUYGUES TELECOM - BUREAU VERITAS - CANAL PLUS - CARREFOUR PROPERTY - CB RICHARD ELLIS - CEDICAM - CREDIT AGRICOLE - CROIX ROUGE - EAU DE PARIS - EDF - FIND YOUR MUSEUM - GROUPE ESSEC - HANPLOI - INEUM CONSULTING - ING DIRECT - LA POSTE - LOWENDAL MASAI - OLIVER WYMAN - ORANGE/FRANCE TELECOM - PRICEWATERHOUSECOOPERS - PRINTEMPS - PUIG - PACO RABANNE - QUINTECIA - RHODIA - SC JOHNSON - SIMPLY MARKET/ATAC - SODEARIF - BOUYGUES CONSTRUCTION - TECHNISSIMO - TOUT L'TEMPS PRESS.

## Comment participer

Définir et transmettre le ou les sujets d'étude qui feront l'objet d'une validation par le responsable pédagogique du cours.  
Afin de répondre au plus juste à vos attentes sur cette mission, nous vous demandons de bien vouloir détailler de façon précise les tenants et les aboutissants du projet.  
Nos étudiants doivent pouvoir comprendre dès le lancement les objectifs et étapes de la ou des mission(s).

## Protocole d'accord

Un protocole d'accord est signé entre l'entreprise partenaire, l'ESSEC et les étudiants formalisant les engagements réciproques et spécifiant notamment :

- **Les modalités de prise en charge des frais :**  
Les étudiants doivent être dédommés de l'intégralité des frais entraînés par l'étude confiée (frais de déplacement, photocopies, cartes téléphoniques...) après accord préalable et sur justificatifs.

- **La clause de confidentialité :**

Chaque étudiant du groupe de projet s'engage à ne communiquer aucun renseignement sur l'objet de sa mission ni sur les documents et informations confiés par l'entreprise pour la conduite de l'étude à un tiers.

- **L'assurance :**

Le PIE est une mission obligatoire de mise en pratique des cours de l'ESSEC, les étudiants demeurent donc sous couverture sociale du Groupe ESSEC. Aucune convention de stage ne pourra être signée dans ce cadre.

## Évaluation

L'évaluation du PIE est réalisée sur la base d'un rapport écrit et d'une soutenance orale publique. Il donne lieu à l'octroi d'une note collective comptant pour l'obtention d'une UV de gestion.  
La contribution individuelle au cours du PIE est valorisée par l'attribution d'un mois d'expérience professionnelle, sur décision du tuteur.



### CONTACT

Agnès Zancan, coordinateur PIE  
Tél. 01 34 43 31 87  
zancan@essec.fr

Estelle Reumaux, assistante PIE  
Tél. 01 34 43 32 56  
reumaux@essec.fr